

Notes complémentaires sur le "picoulet"

Autor(en): **Frick, R.-O.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde**

Band (Jahr): **21 (1931)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1004805>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Korrespondenzblatt der Schweiz. | Bulletin mensuel de la Société
Gesellschaft für Volkskunde | suisse des Traditions populaires

21. Jahrgang — Heft 8 — 1931 — Numéro 8 — 21^e Année

R.-O. FRICK, Notes complémentaires sur le «picoulet». — Sagenammlung von Baselland. — Hochzeitsbräuche. — Schwindendes Volksgut. — Volksliederammlung im Murtal. — Bericht über die Volksliederammlung in Lugnez. — Fragen: Knecht Rupprecht. — Antworten - Réponses: Zu „Zwei savoyardische Volkslieder bei Annette v. Droste“.

Notes complémentaires sur le «picoulet»

par R.-O. FRICK (Neuchâtel).

Les réponses à l'article sur le «picoulet» publié l'an dernier dans ce bulletin (XX, p. 251) qui ont été insérées (XX, 75 et XXI, 15) ainsi que celles qui m'ont été adressées personnellement et dont on trouvera ici l'écho, permettent de fixer quelques points relatifs à cette intéressante et mystérieuse coutume des étudiants neuchâtelois.

Le fait, déjà signalé (XX, 26), que les hommes de 60 ans ne l'avaient pratiquée qu'exceptionnellement à l'Académie, montre que le «picoulet» est d'introduction récente à Neuchâtel, seule localité du canton où il est connu. A la Chaux-de-Fonds, où il y a aussi un gymnase, les étudiants ne le dansent pas. W. PIERREHUMBERT, dans son «Dictionnaire historique du parler neuchâtelois» (article «picoulet»), donne cette coutume comme d'importation vaudoise.

Si la communication de M. A. SENN (XXI, 15) nous apprend que le «picoulet» a été pratiqué à Saint-Gall, elle révèle en même temps qu'il y fut introduit, voici quinze ans, par un ancien étudiant de l'Université de Genève et met en doute qu'il soit encore connu aujourd'hui dans la grande cité de la Suisse orientale. Le nom de Genève doit donc être ajouté à la liste des localités à «picoulet».

Mais c'est bien dans le canton de Vaud que le «picoulet» paraît le mieux acclimaté. Nous avons le témoignage de M. E. LIECHTENHAN (XX, 75) qui nous donne une variante du texte, sans préciser le lieu où il l'a entendue chanter; il s'agit probablement de Lausanne (ou peut-être du Pont, dans la vallée de Joux, d'où il écrit?). Mlle H. OBRECHT, de Soleure, m'informe qu'elle a assisté à un «picoulet» à la fête de la mi-été à Taveyannaz, près de Gryon; j'imagine qu'il y fut dansé à l'instigation des étudiants lausannois qui y participent volontiers.

M. M. REYMOND, archiviste d'État du canton de Vaud, veut bien m'apprendre qu'anciennement cette coutume était réservée aux seuls étudiants de l'Académie de Lausanne, mais qu'on ne sait rien de plus à son sujet. Il signale en passant l'existence en terre vaudoise d'une famille *Picolet*, qui a donné des pasteurs dans la seconde moitié du XVI^e siècle, et se demande s'il y a un rapport entre les deux mots.

Une règle de la méthode folklorique veut que le point de départ d'une coutume soit la région où cet usage est pratiqué le plus intensément. Dans l'état actuel de nos connaissances, on peut penser qu'en Suisse romande, c'est à Lausanne que le «picoulet» a d'abord pris pied pour s'étendre ensuite dans le canton de Vaud, à Genève et à Neuchâtel. Son caractère de jeu d'étudiants paraît bien établi.

Mais alors une nouvelle question se pose: cet usage est-il originaire des bords du Léman ou y a-t-il été importé? Pour l'instant il n'est pas possible de le dire. Toutefois, si l'on cherche à percer la signification du mot, peut-être sera-t-on conduit à avoir un soupçon sur le pays d'où le «picoulet» a pu nous venir.

C'est l'avantage d'une intéressante communication que je dois à M. ARTHUR DICKSON, de New-York, auteur d'un livre récent sur «Valentin and Orson». Il attire mon attention sur le personnage de *Pacolet* qui est mentionné pour la première fois dans l'«Histoire de Valentin et Orson», écrite vraisemblablement au XV^e siècle et qui fut très populaire.

D'après ce récit, Pacolet était un nain savant dans l'art de la nécromancie, un enchanteur qui s'était fait un petit cheval de bois lui permettant, grâce à une cheville fichée dans la tête de l'animal, de voyager très rapidement dans les airs.

Les romanistes ont beaucoup discuté l'étymologie de ce nom. Observant qu'il existe comme terme de pêche, désignant une cheville utilisée pour amarrer, VICTOR CHAUVIN (Wallonia VI, 9) pensait que le lien entre les deux acceptions étaient précisément cette cheville et supposait qu'on avait dit d'abord «cheval à pacolet», puis qu'on aura compris «cheval de pacolet» et qu'on aura alors fait de «pacolet» un homme, le maître du cheval merveilleux. Ce n'était pas l'avis de GASTON PARIS pour qui le Pacolet du vieux roman français désignait dès l'origine un homme en qualité de nom propre, l'acception technique en étant dérivée plus tard (Romania XXVII, 325).

Quoi qu'il en soit, G. PARIS cite les formes de ce patronyme qu'il a relevées; ce sont: *Pacolet*, *Pecolet*, *Picolet*. Il n'y a pas loin de là à «picoulet» et voilà un rapprochement entre les deux noms qui nous occupent. Reste à savoir comment on pourrait passer de l'enchanteur à la danse d'étudiants.

Dans l'étude citée tout à l'heure, V. CHAUVIN a signalé (p. 6—7) que, parmi les diverses acceptions du mot «pacolet», on trouve en Belgique celle de talisman. J. LESUISSE (Wallonia II, 153) dit que, «sous le nom de pâcolet, on désigne encore, dans tout le pays de Liège, un talisman — ou plutôt un petit être — dont la possession assure à celui qui le soigne, la chance dans toutes les entreprises et l'argent à foison». Cette créature peut être — les idées populaires ne sont plus très claires à son endroit — une petite bête, dont on dit parfois qu'elle est noire et qu'elle ressemble à un rat ou à un scarabée; d'autrefois on la considère comme une émanation du diable, sinon comme le diable lui-même et J. LESUISSE croit qu'elle dérive de l'esprit familier des anciens, des lutins si fréquents et si nombreux dans la mythologie populaire.

Mais cela ne nous rapprocherait guère de notre danse si le même auteur ne faisait, à propos de la même région belge, une remarque intéressante. «Il y a une trentaine d'années, écrivait-il en 1894, le théâtre des marionnettes à Liège avait encore conservé d'une manière très précise le souvenir de Pacolet. C'était un enchanteur qui protégeait Charlemagne et ses armées; quand il savait qu'une bataille avait lieu, il piquait des deux son petit cheval, s'élevait dans les airs et arrivait à l'instant à l'endroit du combat. Tout aussitôt, la chance tournait infailliblement en faveur du Grand Charles».

C'est ce trait qui a suggéré à M. DICKSON l'hypothèse que nous allons voir. Le renseignement de LESUISSE montre en tout cas que, jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le peuple avait gardé le souvenir, en Belgique tout au moins, de l'enchanteur Pacolet et de son cheval de bois. Et ce serait par l'intermédiaire des marionnettes que Pacolet serait devenu le sujet d'une danse dont, m'écrit M. DICKSON, ce qui frappe avant tout c'est précisément le caractère de marionnettes: les danseurs meuvent les membres, la tête, le corps même, de la façon saccadée et enfantine des marionnettes. Si cette supposition était exacte, on comprendrait pourquoi le «picoulet» est un jeu d'étudiants: d'un souvenir d'enfance, où le nom de «pacolet» est associé à des gestes de marionnettes, est sortie une ronde joyeuse.

L'idée de M. DICKSON me paraît ingénieuse; elle pourrait trouver un premier appui si l'on démontrait, puisque nous avons vu que le «picoulet» est de date récente chez nous, qu'il y est venu du Nord. Nos confrères de Belgique et de la France septentrionale nous apporteront-ils quelque éclaircissement à cet égard?

Sagensammlung von Baselland.

Der Lehrerverein Baselland hat sich zur Aufgabe gestellt, die zahlreichen Sagen, die im Volke noch lebendig sind oder sich in schriftlichen Quellen (Archiven, handschriftlichen Heimatkunden, Ortschroniken) finden, möglichst lückenlos zu sammeln und durch Publikation (ähnlich wie „Sagen aus Uri“ von J. Müller) zugänglich zu machen. Bereits wurde die Lehrerschaft durch ein Referat im April 1931 über die Sammlung orientiert. Ein eingehendes Zirkular (s. u.) mit Musterbeispielen kam sodann im September zur Verteilung und schon haben sich mehrere Lehrer und weitere Interessenten zur Mitarbeit gemeldet. Eine zentrale Sammelstelle (Leitung Dr. P. Suter, Reigoldswil, und G. Müller, Laufen) gibt über die Sammlung bereitwillig Auskunft. Dasselbst sind auch Zirkulare und vorgedruckte Sagenformulare erhältlich. Beiträge und Mitteilungen aus den Kreisen der Volkskundler sind sehr willkommen. S.

An die Lehrerschaft des Kantons Baselland.

Behrte Kolleginnen und Kollegen!

Beinahe sind es 70 Jahre her, seit die Lehrerschaft von Baselland eine Heimatkunde der Gemeinden unseres Kantons in Angriff nahm. Die Frucht